



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 36924

Texte de la question

M. Antoine Herth attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants de l'armée d'Afrique ayant servi la France durant la Seconde Guerre mondiale. En effet, nombreux sont ceux qui ont combattu les forces nazies durant la campagne de France avant de reprendre le combat en Tunisie dès 1942 et de participer successivement à la campagne d'Italie, la libération de la Corse, au débarquement en Provence, ainsi qu'aux campagnes d'Allemagne et d'Autriche. Le comportement et le courage de l'armée d'Afrique a donc contribué à la victoire française sur le totalitarisme. Aussi, il demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin d'honorer et d'accorder une légitime reconnaissance aux combattants de l'armée d'Afrique.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants entend préciser à l'honorable parlementaire que, dans le cadre du soixantième anniversaire des débarquements et de la Libération, le souvenir des anciens de l'armée d'Afrique ne sera pas occulté. En effet, l'armée d'Afrique sera tout spécialement à l'honneur lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale, l'après-midi du dimanche 15 août, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Les nombreuses cérémonies organisées par les villes que l'armée d'Afrique a largement contribué à libérer constitueront par ailleurs autant de moments d'hommage dédiés à ses valeureux combattants. Parallèlement, la publication, avec l'aval de la mission du soixantième anniversaire des débarquements et de la Libération, de nombreux ouvrages mettant à l'honneur les vétérans de cette armée témoignera de la reconnaissance qui leur est due. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans cette démarche. Ainsi, à l'occasion du soixantième anniversaire du débarquement en Provence, le musée de l'artillerie et le musée des troupes de marine présenteront conjointement avec l'association Provence 44 une exposition temporaire dont une partie sera consacrée à l'armée d'Afrique ; ils organiseront également un colloque international d'histoire au début du mois d'octobre 2004. Enfin, il convient de signaler que de nombreux établissements d'enseignement ont mené, au cours de cette année scolaire, et poursuivront, l'an prochain, des actions pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes aux sacrifices consentis par ceux qui ont permis que la France vive aujourd'hui dans la liberté et la démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Antoine Herth](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36924

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2004, page 2791

Réponse publiée le : 29 juin 2004, page 4916